



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 102 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 7 juin 2018

Président

M. James Maloney

Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 7 juin 2018

• (0855)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.)): Bonjour à nos témoins: Ethan Zindler, chef de section Amériques chez Bloomberg New Energy Finance, Maïke Luiken, présidente de IEEE Canada, et Zoltan Stojanovic, directeur des systèmes d'information de London Hydro, lui aussi représentant IEEE Canada.

Merci à vous tous d'être là aujourd'hui. Nous commençons avec un peu de retard, et je vous remercie donc de votre patience.

Voici le processus ce matin: chaque groupe disposera d'un maximum de 10 minutes pour présenter sa déclaration. Puis, nous passerons aux questions des membres autour de la table. Vous pouvez présenter votre déclaration ou répondre aux questions en français ou en anglais. Il n'est pas inhabituel non plus qu'on vous pose des questions en français. Nous avons des appareils à votre disposition si vous avez besoin de l'interprétation.

Je vous cède la parole.

Monsieur Zindler, voulez-vous commencer?

M. Ethan Zindler (chef de section Amériques, Bloomberg New Energy Finance): Merci beaucoup de nous donner l'occasion de témoigner.

Si jamais vous ne pouvez pas m'entendre, dites-le-moi tout simplement.

Je suis heureux de me joindre à vous à partir de Washington, où nous espérons remporter d'ici la fin de la journée notre première coupe Stanley. Je ne veux pas vous narguer, mais nous sommes très heureux d'être en finale cette année.

Je suis très heureux de me joindre à vous aujourd'hui pour parler de ce sujet important. Je m'appelle Ethan Zindler et je dirige les activités de recherche et les activités commerciales pour Bloomberg New Energy Finance pour les Amériques.

Bloomberg New Energy Finance, ou BNEF, est une division du fournisseur d'informations financières Bloomberg Finance L.P. Notre groupe fournit aux grands investisseurs, aux services publics, aux décideurs et à d'autres intervenants des données et des conseils sur les nouvelles technologies énergétiques, dont les énergies renouvelables, comme l'énergie éolienne et solaire, les véhicules électriques, les technologies éconergétiques, les systèmes de stockage d'énergie, comme les batteries, et le gaz naturel, entre autres.

Mes commentaires aujourd'hui ne représentent que mon point de vue, pas la position officielle de Bloomberg Finance L.P. En outre, bien sûr, ils ne constituent pas non plus des conseils précis en matière de placement. Je suis désolé, c'est quelque chose que je devais dire pour satisfaire nos avocats.

Le sujet de l'audience d'aujourd'hui, l'importance des données sur l'énergie, est, à première vue, un sujet plutôt aride. Je sais que la plupart des gens normaux estiment que les mots « données » et « passion » sont fondamentalement opposés l'un à l'autre, mais, pour nous, chez BNEF et Bloomberg L.P., la valeur des données et leur importance pour soutenir des décisions stratégiques efficaces en ce qui a trait aux opérations ou à d'autres sujets sont une passion. Comme notre fondateur, Michael Bloomberg, l'a souvent dit: « on croit en Dieu, mais tous les autres doivent fournir des données ».

Je parlerai dans un instant du Canada et du niveau de transparence des données là-bas. Je parlerai aussi de ses marchés de l'énergie dans quelques secondes, mais, pour commencer, j'aimerais vous en dire un peu plus au sujet de ma société, BNEF. Je veux le faire non pas par complaisance, mais parce que je pense que le parcours de notre entreprise au cours des 14 dernières années est en soi emblématique de la valeur des données sur l'énergie.

BNEF a été fondée en 2004. À ce moment-là, il s'agissait d'une nouvelle entreprise appelée New Energy Finance. L'entreprise a été créée par un ancien consultant en gestion qui souhaitait investir dans des entreprises d'énergie renouvelable. Il s'est très rapidement rendu compte qu'il n'y avait quasiment aucune donnée commerciale vraiment utile sur l'état de ces types d'entreprises ni même sur les technologies liées à l'énergie éolienne ou solaire ou d'autres technologies énergétiques propres. Il a aussi constaté un manque d'information au sujet de leurs coûts, de leur déploiement, des entreprises en jeu et ainsi de suite.

En 2006, lorsque je me suis joint à ce qui était alors une entreprise de 30 personnes, notre objectif informel était de conserver ce que nous pensions être l'Arabie saoudite des données sur l'énergie propre. Chacun d'entre nous a dû saisir des milliers de registres de données dans une base de données. Nous avons ensuite vendu l'accès à cette base de données aux clients qui s'intéressaient à ces technologies. En cinq ans, nous avons établi une base d'utilisateurs modestes, mais ardents, de services publics, de fabricants d'équipement, de décideurs et d'autres intervenants, qui cherchaient tous à obtenir rapidement des données exactes sur ces nouvelles technologies potentiellement révolutionnaires.

Plusieurs grandes entreprises de services d'information ont fini par s'intéresser à ce que nous faisons et, en 2009, nous avons vendu l'entreprise à Bloomberg L.P. Notre fondateur, qui a lancé l'entreprise dans un petit appartement avec jardin de Londres, partage aujourd'hui son temps entre sa maison en rangée à Notting Hill et son chalet en Suisse. Je vous raconte tout cela non pas parce que la fin est heureuse, mais parce qu'elle démontre la valeur de l'information en soi et la rapidité avec laquelle le marché peut en comprendre et en reconnaître la valeur.

Il n'y a peut-être pas d'industrie où les données et la transparence sont plus importantes que dans le cas de l'énergie, vu le rôle fondamental de l'énergie dans la vie de chacun d'entre nous. Aujourd'hui, même au niveau local, nous constatons une plus grande transparence en ce qui concerne la façon dont l'énergie est produite, livrée et consommée.

Pensons, par exemple, à la prolifération des thermostats intelligents, comme ceux produits par des entreprises comme Nest. Ces appareils permettent aux consommateurs de régler leur thermostat lorsqu'ils quittent la maison. Ces derniers peuvent comprendre leur tendance en matière de consommation à la minute près et apporter des ajustements en conséquence. De grandes et petites entreprises tirent actuellement profit de technologies similaires pour améliorer le stockage de l'énergie dans leurs entrepôts, leurs points de vente au détail et leur chaîne d'approvisionnement.

Tout cela m'amène à parler du Canada, l'un des principaux producteurs et exportateurs d'énergie au monde, même s'il n'est pas, à notre avis, vraiment un chef de file mondial en matière de transparence des données sur l'énergie.

Notre équipe d'analystes de BNEF rédige régulièrement des articles de recherche sur l'évolution des activités et des politiques au sein du marché énergétique canadien. Nous avons eu l'honneur d'accueillir les ministres Carr et McKenna à nos conférences annuelles, et nos recherches sont régulièrement lues par le personnel de RNCan, de Technologies du développement durable Canada et d'autres organismes fédéraux.

● (0900)

Nous produisons des prévisions à long terme sur 20 ans qui montrent de quelle façon le secteur canadien de l'énergie se comportera face à une évolution technologique sans précédent. Nous tentons, entre autres de prédire le nombre de véhicules électriques que les Canadiens achèteront au cours des deux prochaines décennies.

Nous sommes profondément intéressés par ce qui se passe au Canada, à la fois parce que le pays représente un marché intérieur de l'énergie dynamique et intrigant et parce que les exportations canadiennes de pétrole, de gaz et d'uranium, entre autres marchandises, lui donnent une influence bien réelle sur certains autres marchés mondiaux. Cependant, il nous est régulièrement difficile de trouver rapidement des données uniformes et vraiment exactes sur la situation dans le secteur de l'énergie à l'échelle du pays. Plus précisément, il n'y a pas suffisamment d'ensembles de données recueillis et facilement accessibles à l'échelon fédéral, particulièrement dans le secteur de l'énergie. Les ensembles de données qui sont recueillis sont souvent de trop haut niveau et ne sont pas assez souvent mis à jour pour satisfaire ceux qui veulent obtenir une compréhension nuancée du marché.

De plus, nos analystes me disent que les chiffres qui sont rapportés à l'échelon fédéral ne concordent pas assez souvent avec ceux qui sont produits par les provinces.

Pour vous donner un exemple assez précis, notre équipe a cherché au cours de la dernière année à mettre à jour nos perspectives à court et long termes pour le secteur canadien de l'énergie. Entre autres choses, nous avons cherché à trouver une vue d'ensemble complète de toutes les centrales électriques du pays, y compris le nom des centrales, le carburant principal utilisé par chacune, la date d'exploitation de chacune ainsi que sa date de mise hors service prévue — si cette information avait été communiquée —, sa production annuelle d'électricité et la quantité de CO₂ émise dans

chaque cas. D'après ce que nous avons pu voir, il n'existe pas d'entrepôt de données unique contenant actuellement ces renseignements.

En plus de faciliter la vie aux mordus de l'énergie comme moi et les membres de mon équipe, pourquoi est-il si important pour le Canada de mieux organiser et communiquer ses données? Prenons l'exemple que j'ai mentionné tantôt, mais examinons la situation du point de vue d'un promoteur de projet énergétique, soit un petit intervenant local ou une importante multinationale qui cherche des occasions stratégiques au Canada. Assurément, un tel promoteur voudrait comprendre où se trouvent les centrales électriques les plus anciennes ou les moins économiques actuellement, car ce sont ces centrales qui seront remplacées par les nouvelles générations d'installations.

Dans le même ordre d'idées, les entreprises qui cherchent à déployer des batteries à grande échelle sur le réseau pour régler des problèmes de fiabilité veulent connaître l'emplacement des zones problématiques. Il convient de souligner que les gouvernements provinciaux du Canada publient des statistiques sur l'énergie. Certains de ces ensembles de données sont solides, fiables et très utiles. Cependant, il y a peu d'uniformité en ce qui concerne la présentation des ensembles de données, et regrouper le tout peut être très difficile.

Pour ce qui est de régler ce problème, je signale simplement que d'autres pays ont établi des protocoles régis en matière de collecte et de communications de données. Il y a aussi l'Agence internationale de l'énergie, qui compile des ensembles de données clés sur les activités internationales.

Comme vous le savez, je me joins à vous depuis Washington aujourd'hui et je ne considère pas souvent mon propre gouvernement comme un modèle de transparence des données, mais, lorsqu'il est question de données sur l'énergie, j'estime que l'Energy Information Administration américaine fait vraiment un travail admirable pour ce qui est de recueillir des renseignements clés et de les rendre facilement accessibles aux intervenants du marché. Je tiens également à souligner que c'est en fait le seul travail de l'EIA. Il ne s'agit pas d'un organisme de réglementation ni d'application de la loi. L'EIA a certainement ses détracteurs aux États-Unis. Plus particulièrement, les promoteurs de projets d'énergie renouvelable se plaignent depuis longtemps que ses prévisions sont inexactes, mais l'EIA a très rarement été accusée de partialité. Vu le climat extraordinairement litigieux qui règne actuellement à Washington, ce n'est pas rien.

Je dirais que la raison pour laquelle l'EIA est considérée comme étant si indépendante, c'est qu'elle n'a pas de pouvoir de réglementation. Ce travail est laissé à d'autres organismes fédéraux. Le fait de prévoir cette division entre le gouvernement et le responsable de la collecte des données et les responsables de la mise en oeuvre des politiques gouvernementales me paraît très sage.

En conclusion, je tiens simplement à rappeler que les investisseurs et les entreprises de tout acabit ont soif de transparence des données. Il en va de même pour les intervenants du secteur de l'énergie. De plus, les attentes sont plus élevées que jamais vu les technologies actuellement accessibles pour recueillir de telles données et la pléthore de données qui nous entourent en ce moment. Par conséquent, il est compréhensible que, sur ces dossiers, beaucoup s'attendent à un peu plus de transparence du Canada, qui est l'un des principaux producteurs et exportateurs d'énergie au monde.

Encore une fois, je tiens à remercier le Comité de m'avoir donné l'occasion de comparaître aujourd'hui et je serai heureux de répondre à vos questions.

● (0905)

Le président: Merci, monsieur Zindler.

En fait, j'encourageais Las Vegas, mais vous êtes tellement convaincant que je pense bien pouvoir encourager Washington ce soir.

Madame Luiken, je vous cède maintenant la parole.

Mme Maïke Luiken (présidente, IEEE Canada): Est-ce que les questions à la toute fin seront destinées à tous les témoins?

Le président: Oui.

Mme Maïke Luiken: Merci beaucoup.

Je m'appelle Maïke Luiken et je représente IEEE Canada. Je suis heureuse et honorée d'avoir l'occasion pour la première fois de m'adresser à ce comité permanent de la Chambre des communes.

Je vais dire deux ou trois choses au sujet d'IEEE et d'IEEE Canada.

IEEE est la plus importante organisation professionnelle technique du monde, avec ses 400 000 membres dans le monde entier. Son objectif, c'est de promouvoir la technologie au profit de l'humanité.

Nous utilisons tous l'IEEE, parce que j'imagine que vous utilisez tous des réseaux WiFi. Le WiFi est une norme de l'IEEE.

Au Canada, nous comptons plus de 16 000 membres. IEEE Canada est membre de l'Institut canadien des ingénieurs et du PFST, qui organise les Petits déjeuners avec des têtes à Papineau sur la Colline parlementaire, que vous connaissez peut-être. Nous travaillons aussi en collaboration avec d'autres organisations, comme l'Association canadienne de normalisation, la CSA.

Au sein de l'organisation, on a beaucoup d'expertise dans le domaine de l'électricité et de l'énergie, des communications, des données scientifiques et de l'intelligence artificielle, ce qui pourrait être utile au Comité et à d'autres comités, au besoin.

En ce qui concerne les données nationales sur l'énergie, les données liées à l'énergie sont recueillies un peu partout au pays par divers intervenants, comme on l'a déjà entendu, pour une diversité d'applications et à diverses fins, même si on ne le fait pas nécessairement dans un format standard et qu'il y a assurément des lacunes, notamment des données sur les ressources énergétiques disponibles et les technologies d'extraction connexes, le transport de l'énergie, l'infrastructure énergétique et les transporteurs d'énergie, le stockage de l'énergie, les utilisateurs de l'énergie — essentiellement, le secteur privé, les entreprises et le secteur public ainsi que tous les utilisateurs finaux de tous les types de consommation énergétique, de l'électricité au gaz en passant par le charbon — et les tendances en matière de consommation d'énergie, les technologies de conservation de l'énergie et leur incidence, l'inventaire de l'infrastructure bâtie — qui n'est vraiment pas à la hauteur —, les émissions de gaz à effet de serre, les tendances météorologiques, les changements démographiques, la cybersécurité — un autre domaine où il manque beaucoup de données — et les tendances au sein de l'industrie. Ce ne sont là que quelques domaines relativement auxquels les données sont recueillies, par notre organisation ou d'autres organisations au pays.

Pour l'avenir des données nationales sur l'énergie, il est absolument essentiel que nous ayons des données cohérentes à l'échelle nationale pour planifier et mettre au point des services fiables et en assurer la prestation. Les futures données nationales sur

l'énergie doivent, entre autres, être suffisantes, dignes de confiance, fiables, actuelles, protégées et suffisamment exactes. L'analyse à laquelle on soumet ces données permettra de soutenir, entre autres, la prise de décisions fondées sur des données probantes, l'élaboration de politiques et l'optimisation et la planification systémiques. Bien sûr, ces données permettront aussi de réaliser des activités de recherche et de développement.

Nous devons déterminer quelles sont les données dont nous avons vraiment besoin et quelles sont les données qu'il serait souhaitable d'avoir, tout comme il faut déterminer de quelle façon les données peuvent être obtenues et protégées. Nous devons vérifier les données que nous recueillons. Nous devons déterminer les lacunes en matière de données et étoffer les ensembles de données pour les combler. Nous devons réfléchir à l'intégration de données de nombreuses sources à l'aide d'une norme, comme la norme Green Button, dont mon collègue vous parlera plus tard. Nous avons besoin d'un accès uniforme avec différents niveaux de sécurité d'accès pour tous les intervenants, et ce, par l'intermédiaire d'un organisme indépendant digne de confiance. Les données doivent être à jour et elles doivent être conformes, par exemple, au RGPD, le Règlement général sur la protection des données. Nous devons assurer la transparence du processus et du système et veiller à utiliser des pratiques établies en matière de mégadonnées.

Certains membres d'IEEE Canada se concentrent sur les collectivités mal servies, particulièrement les collectivités nordiques et autochtones, afin d'offrir là-bas de solutions technologiques permettant d'améliorer les conditions de vie et de travail. Cela signifie que des données solides propres à différents emplacements ainsi que des données sur le rendement technologique, devraient permettre des solutions holistiques optimales, qui intègrent le chauffage, l'éclairage, l'accès à Internet, l'eau potable, le traitement des eaux usées et le transport, le tout, en tant que système de systèmes.

● (0910)

En d'autres mots, le fait de réunir ces ensembles de données à l'échelle de ces diverses disciplines, ces divers domaines, et de permettre un accès transparent nous permettrait de soutenir de telles politiques afin de tout faire d'un coup et, essentiellement, d'offrir des solutions holistiques.

À l'heure actuelle, c'est très difficile. Certains de mes collègues me disent que, lorsqu'ils essaient de mener des activités de recherche et de développement sur les systèmes énergétiques, ils n'ont pas accès aux données, ou ont un accès très limité. Même les données de l'EIA sont difficiles à obtenir pour effectuer des recherches.

Je termine ici sur une note positive. IEEE a commencé à aborder la question des grands ensembles de données et de l'accessibilité à de tels ensembles de données en offrant un service appelé IEEE DataPort. L'utilisation standard est gratuite dès maintenant. Il s'agit essentiellement d'un entrepôt d'ensembles de données accessibles, y compris de grands ensembles de données. Le système est conçu pour stocker des ensembles de données, en offrir l'accès afin de faciliter leur analyse et conserver des données de référence de façon à pouvoir réaliser des recherches reproductibles. Il s'agit essentiellement d'un service que le gouvernement du Canada, par exemple, pourrait utiliser pour y déposer des ensembles de données anonymisés à des fins de recherche et d'accès public.

Sur ce, je cède la parole à Zoran.

Merci beaucoup.

M. Zoran Stojanovic (directeur, Système d'information, London Hydro, IEEE Canada): Bonjour. Merci de me donner l'occasion de témoigner ce matin. Je m'appelle Zoran Stojanovic et je suis le directeur des services d'information à London Hydro.

Je tiens à vous remercier de cette excellente introduction au sujet dont je vais parler, soit la transparence des données et la façon d'aider nos clients.

Je vais vous expliquer ce que signifie la transparence des données pour nos clients et nos consommateurs, surtout nos consommateurs commerciaux, qui ont vraiment besoin de ces données pour faire des gains d'efficacité et réaliser des économies.

La réalité, c'est que les services publics de l'Amérique du Nord stockent quotidiennement une diversité de données qui sont utilisées pour assurer la surveillance du réseau, produire les factures, mobiliser les clients, réaliser des programmes d'éducation et ainsi de suite. Habituellement, ces données des services publics sont stockées dans des bases de données isolées, comme des entrepôts de données opérationnels, et l'information n'est pas communiquée facilement. Tout cela n'est pas transparent pour l'ensemble de l'écosystème, qui inclut les consommateurs, les organisations gouvernementales et les organisations de recherche.

Le fait est qu'il existe une mine de données et que cette mine n'en finit pas de grossir parmi les services publics. Cependant, il reste des devis en ce qui concerne la communication, l'autorisation et l'utilisation efficaces de ces données, de cette ressource extraordinaire, de façon consolidée, et au niveau de l'ensemble des services publics.

Prenons l'Ontario, où il y a un peu plus de 60 services publics. Si vous êtes un client, comme une commission scolaire, qui doit composer sur son territoire avec six ou sept services publics, il est quasiment impossible d'obtenir des données standard et transparentes afin de gérer votre portefeuille. Ce sont de réels défis pour les vrais consommateurs.

J'aimerais maintenant présenter une initiative que nous pilotons depuis le tout début et qui fait partie de l'appel à l'action pour la transparence des données des États-Unis, et je parle ici de la norme Green Button.

Green Button est une norme fondée sur une norme technique commune, l'Energy Services Provider Interface. Il s'agit d'un ensemble de normes éprouvées actuelles, et l'interface est capable de prendre en charge toutes les séries chronologiques de données, les données sur l'énergie et toutes les caractéristiques de ces données, y compris des données en temps réel. Nous avons parlé des thermostats et la façon dont les comportements des consommateurs changent. Green Button est capable de stocker de telles données.

Le plus important, c'est de donner le pouvoir aux clients. En tant que client, si vous aviez la capacité de tirer parti de ces données grâce à un accès facile — et si on donnait à quiconque un accès anonyme à ces données, afin qu'il en tire parti et dans le but de les mettre en valeur —, vous le feriez. Grâce à ce que j'appelle l'initiative Green Button, les consommateurs peuvent s'appuyer sur un simple processus d'autorisation pour consulter leurs données, ce qui leur permet de gagner du temps et d'économiser tout en contribuant à sauver l'environnement.

Pour revenir un peu à ce que nous avons fait en Ontario, nous avons réussi à mettre en oeuvre des programmes pilotes. Nous avons réalisé une analyse coûts-avantages pour la mise en oeuvre de plateformes Green Button dans le but d'en faire la norme à l'échelle de la province, et nous avons actuellement une proposition en attente

afin de mettre en oeuvre l'initiative Green Button à l'échelle de la province.

De plus, j'aimerais dire que, chez London Hydro, nous menons l'élaboration d'une plateforme nous permettant de communiquer ce que nous avons au sein du milieu des services publics afin que nous puissions travailler en collaboration et partager les ressources, parce que, au bout du compte, nous avons les mêmes clients.

En conclusion, nous considérons que l'initiative Green Button est une initiative habilitante et un catalyseur d'innovation qui jette les bases d'une économie de données ouvertes dans le domaine de l'énergie. Nous croyons qu'il est possible d'obtenir de meilleurs avantages si tout le monde adopte la norme à l'échelle nationale, et ce, pour tous les types de données sur l'énergie.

J'aimerais conclure en disant que l'initiative Green Button est l'occasion pour le Canada de redevenir un des chefs de file en matière de transparence des données.

Merci.

• (0915)

Le président: Merci beaucoup à vous tous de vos exposés.

Monsieur Tan, allez-vous commencer?

M. Geng Tan (Don Valley-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins d'être là aujourd'hui.

Ma première question est destinée à IEEE, puisque vous êtes ici.

IEEE fournit des renseignements scientifiques et techniques sur le champ de données. Les choses s'y passent très vite, et ce champ est en constante évolution, ce qui signifie que les technologies doivent être mises à niveau ou mises au point très rapidement dans le domaine de l'intelligence artificielle, entre autres.

Vous avez mentionné dans votre déclaration l'importance des données, de l'accès aux données et de leur transparence, mais la question que je vous pose, ici, concerne le rythme, ce qui se passe en temps réel, pour ainsi dire. Puisque le domaine change aussi rapidement, de quelle façon IEEE s'acquitte-t-il de son rôle d'assurer la prestation de renseignements technologiques ou scientifiques à jour à ses membres? Quelle est votre stratégie pour vous assurer que vos données ou vos renseignements techniques restent actuels et à jour? Nous pouvons peut-être tirer des leçons de votre expérience.

Mme Maike Luiken: Tout d'abord, nous parlons au nom d'IEEE Canada, pas nécessairement au nom d'IEEE. Je pourrais, techniquement, parce que je suis un membre du conseil d'IEEE, mais je voulais le dire pour bien faire les choses.

Pour ce qui est de l'actualité de nos connaissances, nous nous en remettons aux entreprises qui produisent les données et à leur processus de communication. Les données d'IEEE — disons, celles dans le port de données — ne peuvent pas être plus à jour que les données que nous fournissons nos collaborateurs. Ce que nous pouvons faire, essentiellement, c'est créer des nouveaux comités, des comités spéciaux, qui s'intéressent à l'orientation future.

Par exemple, nous avons une initiative sur le cerveau. Nous avons une initiative sur les collectivités intelligentes, sur le Nord, avec les collectivités arctiques et sur l'incidence environnementale de la mise en oeuvre des technologies. Je ne crois pas pouvoir vous fournir correctement le nom de tous les comités, mais il y a environ 10 initiatives différentes qui s'attachent aux orientations futures. Ces initiatives, si elles s'avèrent nécessaires et qu'elles prennent de l'élan, donnent lieu à de nouvelles sociétés ou de nouveaux comités permanents au niveau d'IEEE. Tout cela se fait à l'échelle de différents pays, alors le travail ne se limite pas à un pays ou une région.

Ai-je répondu à votre question?

● (0920)

M. Geng Tan: Oui, je crois. D'après votre réponse, votre institut a toujours une longueur d'avance sur le développement des technologies. Vous prévoyez les tendances liées aux nouvelles technologies.

Mme Maike Luiken: Nous donnons à nos membres l'occasion de venir nous dire: « Voici les choses sur lesquelles il faut travailler. C'est sur cela que nous devons nous pencher. » Ces propositions passent par un processus et sont évaluées par d'autres membres, et on les examine afin de déterminer si, essentiellement, nous voulons financer des activités dans ce domaine et approfondir la question.

Par exemple, il y a la Photonics Society, qui, bien sûr, n'existait pas il y a 30 ans. La technologie des véhicules électriques existe depuis longtemps, mais, aujourd'hui, elle se concentre beaucoup sur les technologies véhiculaires directes associées aux véhicules autonomes, aux communications dans les véhicules et ainsi de suite.

M. Geng Tan: D'accord. Merci.

Il me reste du temps, n'est-ce pas?

Le président: Il vous en reste beaucoup.

M. Geng Tan: D'accord.

Monsieur Zindler, vous êtes responsable des opérations au sein des Amériques. Bien sûr, votre entreprise couvre le Canada, comme vous l'avez mentionné dans votre déclaration.

Elle fournit des analyses indépendantes sur l'économie énergétique. De quelle façon votre entreprise participe-t-elle à la conversation au Canada sur les données liées à l'énergie et l'avenir de la stratégie de l'industrie en matière d'énergie? Où obtenez-vous vos données canadiennes sur l'énergie? Est-ce de RNCAN ou est-ce que Statistique Canada est votre seule source d'information canadienne?

Vous avez mentionné que vous n'êtes pas très satisfait de la qualité des données canadiennes sur l'énergie et que, très souvent, les données ne sont pas vraiment à jour. Si tel est le cas, qu'est-ce que vous et vos chercheurs faites — j'imagine que vous comptez sur beaucoup d'analystes — lorsque les données sur l'énergie fournies ne sont pas fiables?

M. Ethan Zindler: Je vous remercie de votre question.

Par le passé, mon équipe s'est penchée sur la divulgation de données à l'échelle provinciale. Certaines choses au niveau provincial sont très bonnes. Dans certaines provinces, les choses se passent bien, et dans d'autres, un peu moins. Le format dans lequel les données sont produites n'est pas toujours uniforme. Parfois l'information est littéralement fournie dans un PDF ou plusieurs PDF, et il faut tout passer en revue. Parfois, lorsqu'on additionne tous les chiffres fournis par les provinces, on n'obtient pas nécessairement

les chiffres fournis à l'échelon fédéral. C'est beaucoup de travail supplémentaire.

Je vais être franc. Une analyste m'a dit que, une fois qu'elle a examiné toutes les grandes provinces, elle n'a parfois pas la motivation de faire un effort de plus pour examiner les petites, parce que le niveau de communication sera peut-être bon ou mauvais, mais c'est tellement plus de travail.

C'est un défi. Les données peuvent être recueillies. Comme les autres témoins l'ont mentionné, il y a des ensembles de données qui n'existent tout simplement pas. Je parle des choses au niveau local, au niveau de la consommation des ménages ou de la consommation régionale d'électricité. Ce sont toutes des choses qui nous intéressent beaucoup. J'aurais dû mettre en contexte mes propos à la lumière du fait que nous avons constaté, comme vous l'avez mentionné, d'énormes progrès et changements liés aux technologies énergétiques au cours des 10 dernières années. Nous nous attendons à ce qu'il y en ait encore beaucoup plus, mais pour comprendre à quel endroit et de quelle façon on met en oeuvre ces technologies, il faut mieux comprendre à un niveau assez local de quelle façon l'énergie est utilisée et consommée. Nous pensons qu'il pourrait y avoir une réelle amélioration dans ce domaine.

● (0925)

M. Geng Tan: Merci.

Le président: M. Schmale est le suivant.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Merci, monsieur le président. Merci aux témoins de comparaître aujourd'hui. Je vous remercie beaucoup de nous avoir présenté des exposés très instructifs.

Autant commencer par M. Zindler, parce qu'on a bien l'air d'être sur une lancée de toute façon.

À mesure que nous réalisons notre étude, j'ai ma petite idée sur l'orientation que nous pourrions prendre ou l'orientation que prend le gouvernement.

J'aimerais parler davantage de la structure de l'EIA. Vous avez mentionné qu'il s'agit tout simplement d'un organisme de collecte de données n'ayant aucun pouvoir de réglementation ou autre chose du genre. Vous pourriez peut-être nous en dire un peu plus à ce sujet et nous dire de quelle façon l'agence, au meilleur de vos connaissances, fonctionne indépendamment du gouvernement ou de l'Assemblée législative.

M. Ethan Zindler: [Note de la rédaction: inaudible] directement aux représentants de l'EIA aussi. Nous les connaissons bien, ici, dans le district fédéral de Columbia. Nous leur fournissons certaines de nos données en fait, et, bien sûr, nous utilisons beaucoup des leurs.

L'EIA se trouve littéralement dans le bâtiment du département de l'Énergie américain, mais elle possède essentiellement ses bureaux indépendants. Elle bénéficie de son propre financement, et son seul objectif, c'est de recueillir des données et de fournir des prévisions. Je crois vraiment que, en ce qui a trait à la collecte et à la communication de données, elle fait un travail remarquable.

Franchement, comme d'autres, je partage probablement... J'ai parfois eu des réserves au sujet des prévisions de l'organisation, et je ne défends pas totalement ce modèle pour réaliser des prévisions au Canada, mais pour ce qui est de la collecte et de la communication des données, elle joue un rôle très important. Elle a fait un merveilleux travail pour créer un site Web très convivial. Les ensembles de données peuvent être facilement téléchargés en Excel aux fins de traitement, et ce, sans qu'il faille payer quoi que ce soit ni passer par un quelconque pare-feu.

Les données fournies dépendent vraiment de l'ensemble de données. Dans certains cas, on parle de données mensuelles, tandis que, dans d'autres, ce sont des données annuelles. Les données incluent les niveaux de stockage de gaz naturel, des données pouvant littéralement stimuler l'activité sur le marché chaque semaine. Il y a des données sur les importations et les exportations de pétrole et de gaz, bien sûr. Du côté de l'électricité, on trouve là des données au niveau des centrales qui sont extrêmement utiles dans la mesure où elles permettent de faire un suivi de chaque centrale aux États-Unis.

L'organisation a aussi vraiment amélioré sa façon de faire lorsqu'il est question de comprendre le niveau de production venant maintenant de l'énergie photovoltaïque dans les résidences des gens. En fait, c'est en train de devenir assez important. Il s'agit évidemment d'un tout petit pourcentage — je crois que bien moins de 1 % de notre énergie aux États-Unis vient des systèmes d'énergie solaire installés sur les toits —, mais c'est en hausse. Cela a de réelles répercussions, comme un de vos autres témoins le confirmerait probablement, sur la façon dont nous envisageons les services publics locaux et leur interaction.

Quoi qu'il en soit, voilà pour ce qui est de l'organisation générale de l'EIA. Comme je l'ai dit, elle est autonome dans une large mesure, bien que, si je ne m'abuse, le président nomme son directeur. La personne qui a été à la tête de l'EIA est habituellement maintenant de type non partisan, un chercheur quelconque, et pas nécessairement quelqu'un qui a des positions tranchées à défendre en matière d'énergie.

M. Jamie Schmale: De façon générale, les renseignements sont principalement recueillis par l'EIA, et les analyses sont réalisées ailleurs, par une tierce partie ou un organisme externe, c'est exact?

M. Ethan Zindler: L'EIA recueille les données, puis elle réalise elle-même certaines analyses.

M. Jamie Schmale: Vous avez dit que, parfois, ce n'est pas fiable. C'est exact?

M. Ethan Zindler: Je dois dire qu'elle fait ses propres analyses des données en temps réel, ce qui, selon moi, est épatant. La seule fois où je m'inscris vraiment en faux contre l'EIA, c'est lorsqu'elle fait des prévisions à long terme, parce que, dans ce cas-là, elle va bien au-delà de la collecte de données et va jusqu'à essayer de prédire l'avenir. Bien sûr, nous savons tous que c'est impossible, mais on le fait tout le temps.

• (0930)

M. Jamie Schmale: Merci beaucoup.

Madame Luiken, dans votre exposé, vous avez mentionné la sécurité et le fait d'utiliser cette information relativement à un large éventail de sources, mais vous avez aussi parlé d'en assurer la sécurité. En quoi est-ce là selon vous un défi, à la lumière du fait qu'il y a eu des atteintes à la sécurité au Pentagone, à la CIA et ainsi de suite? Comment peut-on y arriver? Quelles sont vos recommandations?

Mme Maike Luiken: Pour être honnête avec vous, je pense que c'est un processus continu. Il n'y a pas de solution miracle. La technologie évolue et, peu importe ce que nous bâtissons, quelqu'un peut trouver une faille. Il n'y a pas de réponse universelle. Il faut tout simplement continuer de travailler sur différentes technologies et différentes façons d'assurer la sécurité des données.

C'est très sérieux, parce que, dans le cas de la cybersécurité, par exemple, il pourrait y avoir une brèche dans les communications d'un système électrique qui pourrait, par exemple, couper l'alimentation électrique de Toronto ou l'interrompre pendant un certain

temps. Selon la durée de la panne, les conséquences pourraient être catastrophiques. La cybersécurité, la collecte de données sur la cybersécurité et les diverses façons dont nous pouvons surveiller ce qui se passe sont une composante essentielle de la collecte de données sur les systèmes énergétiques en général.

M. Jamie Schmale: Avez-vous des recommandations à formuler sur ce que nous pouvons inclure dans le rapport; y a-t-il quoi que ce soit que vous aimeriez voir?

Mme Maike Luiken: Je pourrais demander à nos experts de vous présenter un mémoire. Je pense qu'il faudrait qu'ils obtiennent des recommandations précises à votre intention, et ce sont des choses qui changent d'un mois à l'autre.

M. Jamie Schmale: Oui, vous avez raison. Tout change très rapidement. Je suis tout simplement curieux.

Mme Maike Luiken: Il y a toute une série de recommandations sur la façon de traiter les données, les RPV et ainsi de suite et sur la façon de protéger d'entrée de jeu les données, la façon de les anonymiser correctement, entre autres. Selon moi, cependant, si vous voulez des recommandations mensuelles sur ce qui se passe, alors il faudrait qu'on se tourne vers des experts dans le domaine pour fournir ces services.

M. Jamie Schmale: Nous avons souvent entendu parler...

Le président: Je dois vous interrompre. Je n'aime pas ça, mais M. Cannings pourra peut-être reprendre là où vous vous êtes arrêté?

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Je vais commencer par M. Zindler et revenir à cette question sur l'analyse, la modélisation et les prévisions.

Il semble qu'une des raisons — en fait, la raison principale — nous poussant à créer un meilleur système d'information sur l'énergie au Canada serait d'avoir toutes les données au même endroit. Toutes les données seraient uniformes, et nous pourrions réunir toutes les données des provinces, afin que des gens comme vous et d'autres intervenants n'aient pas à se casser la tête en essayant de tout réunir.

Puis, il y a la question d'un guichet unique qui serait non partisan et indépendant. Je me demande jusqu'où vous iriez quant à cette analyse. Vous dites que l'EIA réalise certaines analyses, mais vous ne considérez pas ses prévisions comme étant fiables. Je me demande si une agence comme celle-là a un rôle à jouer en matière de prévision, si elle fournit divers scénarios. Vous savez, tous ces modèles tiennent aux hypothèses de départ. Certaines personnes présument telle ou telle chose, selon les prévisions qu'elles espèrent.

Je me demande s'il reviendrait à une agence du genre de dire que, si nous croyons telle ou telle chose, nous obtiendrons tel ou tel résultat. Jusqu'où estimez-vous qu'une bonne agence doit aller lorsqu'elle produit de telles analyses?

M. Ethan Zindler: C'est une bonne question. Je suis un peu ambivalent à l'idée que le gouvernement produise ses propres projections sur l'avenir du secteur de l'énergie.

Vous avez tout à fait raison de dire que de bonnes prévisions, dont celles de l'EIA, fournissent des scénarios élevés, faibles et intermédiaires. Je crois que tout ça est très utile, mais il reste à savoir si c'est au gouvernement de faire des prévisions sur ce qui est, essentiellement, un secteur privé, mais en grande partie extrêmement réglementé et sur la façon dont il évoluera. Je ne crois pas que ce soit quelque chose qui se fait ailleurs. Par exemple, le gouvernement ne tente pas nécessairement de prévoir exactement ce à quoi ressemblera le secteur des soins de santé ou l'industrie des technologies de l'information dans 10 ans. Je comprends que l'énergie est une question d'intérêt national, et c'est probablement la raison pour laquelle on l'a probablement fait au fil du temps, mais, selon moi, le problème avec les prévisions d'un gouvernement central, c'est qu'elles deviennent des points de repère.

J'aborde cette question dans un contexte historique. Notre entreprise a commencé en faisant de la recherche sur les énergies renouvelables. Il y a 10 ans, lorsqu'on regardait les prévisions standard de l'EIA, de l'Agence internationale de l'énergie et de beaucoup d'autres autorités importantes dans le domaine, elles étaient très loin de prévoir le niveau de croissance et de développement qu'on a constaté dans ces technologies. En outre, pendant un certain nombre d'années, ces prévisions ont permis à de gros joueurs de dire que ces technologies n'allaient jamais être viables, parce que l'EIA disait qu'elles n'allaient pas l'être. Je ne suis pas convaincu que le fait que le gouvernement fournisse ce genre de point de repère futur est nécessairement le bon rôle à attribuer à ces types d'organismes.

Cela dit, la collecte de données est d'une importance cruciale, et l'analyse des données, ce que l'EIA fait aussi, est aussi extrêmement importante, et l'EIA le fait de façon extraordinaire.

Elle s'est trompée dans ses prévisions, mais nous aussi. Tout le monde s'est trompé. C'est inévitable. La question que je me pose, c'est s'il devrait y avoir un point de vue officiel sanctionné par le gouvernement de ce que l'avenir de l'industrie de l'énergie nous réserve. Je ne suis pas convaincu que c'est là un rôle pour le gouvernement.

● (0935)

M. Richard Cannings: L'un des problèmes, c'est d'avoir un ensemble de données ou de projections auquel le grand public peut faire confiance lorsqu'il est question des projections, justement. L'industrie pétrolière peut prévoir à quoi ressemblera la demande mondiale de pétrole dans 10, 20 ou 30 ans, puis, l'industrie solaire dit que non, ce n'est pas ce à quoi il faut s'attendre.

Je peux comprendre l'utilité d'avoir un acteur neutre, en milieu de terrain, qui fournit des scénarios, et les gens peuvent choisir ce qu'ils veulent croire, mais ce serait quelque chose que le public pourrait appuyer. Les gens pourraient voir une industrie prévoir telle ou telle chose, et une autre, quelque chose d'autre. Comme vous l'avez dit, tout le monde voit midi à sa porte.

Serait-il possible de réaliser une analyse neutre relativement à ces genres de questions? De plus, dans quelle mesure cela serait-il utile? Est-il utile, à l'époque actuelle, de regarder plus de 10 ans en avant? On constate que, dans différents secteurs, les projections liées à la demande énergétique sont fournies jusqu'en 2050. Qui peut bien le savoir?

Continuez vos commentaires.

M. Ethan Zindler: Je pense que c'est juste. Franchement, nous faisons aussi des prévisions jusqu'en 2050, et je suis sûr que nous aurons tort, comme tout le monde. Je vous ai donné notre exemple, mais nos concurrents sont dans la même situation. Il y a des firmes

de recherche qui essaient de réfléchir à tout ça à long terme et ils donnent leurs points de vue. Comme vous l'avez souligné, les grandes sociétés pétrolières, les industries solaires et d'autres, aussi, le font. Je crois que le public peut les combiner.

Ce qui me préoccupe au sujet des prévisions du gouvernement, c'est que votre vision de l'avenir peut être minée par votre point de vue du présent. Si vous avez un point de vue partisan précis ou des points de vue précis au sujet d'une technologie précise en raison de votre position partisane, cela peut influencer sur votre vision de l'avenir.

Encore une fois, aux États-Unis, on a accusé l'EIA d'être trop conservatrice, parce qu'elle servait trop les intérêts des industries énergétiques actuelles et n'était pas suffisamment tournée vers l'avenir. Franchement, je ne sais pas si c'est une accusation tout à fait juste, mais je pense qu'il est difficile d'avoir des analyses comparatives du gouvernement pour l'avenir, et je ne sais pas si c'est au gouvernement de faire ce genre de choses.

● (0940)

M. Richard Cannings: D'accord, je vais juste...

Le président: Je dois vous arrêter ici, monsieur Cannings. Malheureusement, le temps passe vite.

M. Richard Cannings: D'accord. J'avais tellement plus à dire.

Le président: Il nous reste environ trois minutes.

Madame Ng, je crois que vous allez les prendre.

Mme Mary Ng (Markham—Thornhill, Lib.): Merci beaucoup. Je vais essayer d'être brève.

En ce qui concerne les grands ensembles de données dont vous avez parlé, tandis que le Comité réfléchit à la stratégie sur les données, pouvez-vous nous en parler un petit peu plus? De quelle façon pourrait-on intégrer ça ou en quoi tout cela pourrait-il être utile, peu importe la façon dont on décidera de procéder afin de mieux faire un travail de collecte de données?

Mme Maïke Luiken: L'une des choses que nous voulons éviter, c'est de recueillir des données différemment, parce qu'il y a beaucoup de systèmes en place.

Mme Mary Ng: Oui.

Mme Maïke Luiken: Nous avons besoin d'une interface afin de pouvoir intégrer les données pour diverses raisons, divers niveaux de sécurité et ainsi de suite. La norme Green Button dont j'ai parlé est l'une d'elles. On peut en fait examiner les données de différentes sources au moyen, disons, d'un tableau de bord uniforme. Selon le niveau de données dont on parle, si elles sont totalement anonymisées, alors on peut exporter les ensembles de données dans un endroit neutre, et les chercheurs de partout dans le monde ont la possibilité de les utiliser.

Mme Mary Ng: Êtes-vous donc en train de dire que ces ensembles de données existent déjà et qu'on pourrait facilement...? Si Statistique Canada, par exemple, voulait trouver une interface à associer à ces grands ensembles de données, quel est l'état de préparation à cet égard?

Mme Maïke Luiken: Le système est prêt, mais on n'a pas encore des données uniformes à l'échelle du Canada. Cependant, cette interface, ce schéma, cette norme Green Button, existe. À mesure que d'autres services publics s'ajouteront — et il pourrait s'agir de l'eau et du gaz et on pourrait inclure toutes les différentes utilisations de l'énergie ainsi que d'autres données différentes pouvant être incluses grâce au schéma, grâce à la norme —, ce serait une interface générale.

Le but, c'est de rendre les ensembles de données accessibles pour réaliser différentes analyses et faire différentes prévisions. L'une des raisons pour lesquelles les prévisions sont différentes et les simulations sont elles aussi différentes en fonction des sources, c'est que des limites sont établies de différentes façons. Par exemple, si je fais des prévisions énergétiques jusqu'en 2050 au Canada et que j'avais accès à toutes les données accessibles qu'on peut imaginer et que je formulais des hypothèses sur la croissance de la population de cette façon et les hypothèses sur les conseils météorologiques de telle ou telle autre, et que vous faisiez la même chose, mais que vos hypothèses sur l'immigration étaient différentes des miennes ou que vous n'en teniez pas compte et que vous imaginiez une population stable, bien sûr, nos prévisions seraient différentes. Tout dépend des limites que nous établissons en fonction des différents renseignements inclus. Si l'un de nous utilise des variables différentes ou supplémentaires, les prévisions changent. Ce n'est pas nécessairement le biais du responsable de la prévision, c'est plutôt une question des limites associées aux données utilisées...

Mme Mary Ng: D'accord. Et tout ça permet ensuite de réaliser des analyses.

Mme Maike Luiken: ... et des hypothèses connexes. Les gens doivent pouvoir jouer avec ces éléments puis prendre une décision en se disant qu'ils font plus confiance à telle prévision qu'à telle autre. C'est là où il faut faire preuve de jugement.

Mme Mary Ng: Monsieur Stojanovic, vous avez parlé des données recueillies dans le cadre de l'initiative Green Button. Bien sûr, ce que nous tentons de faire ici, c'est de comprendre de quelle façon nous pouvons mettre la main sur des données qui aideront les Canadiens à faire des choix au sujet de leur consommation et de leur utilisation d'énergie. Nous tentons aussi de déterminer de quelle façon ils peuvent prendre des décisions susceptibles d'avoir une incidence sur le coût de leur consommation.

Vous avez dit que l'initiative Green Button est échelonnable. Elle l'est à l'échelle des provinces et à l'échelle du pays. Ce système fait-il partie des importants ensembles de données dont Mme Luiken a parlé? Une agence nationale de l'énergie ou quelque chose du genre pourrait alors aussi se joindre à la partie en mettant l'accent sur les résultats, en quelque sorte, soit de comprendre la production, mais de donner aux consommateurs de la capacité de comprendre leur consommation et de prendre des décisions qui, au bout du compte, nous rapprochent de nos objectifs climatiques.

• (0945)

M. Zoran Stojanovic: Ce sont d'excellents points. Je voulais aussi ajouter quelque chose au sujet de la question précédente.

Il existe des données dans divers formats, mais elles ne sont pas utilisées. Ce qui manque, c'est l'infrastructure. Pour revenir en arrière, nous avons parlé du Wi-Fi. Selon nous, la norme Green Button est la norme Wi-Fi des données de l'énergie. Nous savons que les données sont là, mais la capacité de les autoriser puis de les rendre accessibles, de les anonymiser et d'en assurer la sécurité — nous avons parlé de la sécurité —, ce sont ces choses qui sont problématiques.

Pour revenir en arrière, oui, la norme Green Button est échelonnable. Tout n'a pas à être centralisé. Les services publics détiennent les données, nous devons tout juste leur permettre de transformer ce Wi-Fi en données sur l'énergie que tout le monde peut utiliser.

Mme Mary Ng: Vous avez dit « permettre ». Voulez-vous parler de lois ou de politiques? Que voulez-vous dire par « permettre »?

M. Zoran Stojanovic: Il y a deux volets, ici. Le premier, c'est l'orientation. C'est quelque chose qui vient du gouvernement, comme le mandat qu'on propose possiblement. On donne ainsi aux services publics un cadre à partir duquel travailler et qu'ils peuvent suivre de façon à tous parler le même langage en matière d'énergie.

Le deuxième volet consiste à fournir des conseils aux services publics sur les limites du cadre en ce qui a trait à la nature de ces ensembles de données, ce qu'il faut conserver et qu'il faut rendre échelonnable pour en assurer la pérennité. À l'avenir, nous ne savons pas de quels ensembles de données nous aurons besoin, dans 20 ans, disons, mais un bon cadre et un bon schéma pour les données nous permettraient de faire ce qu'il faut, un peu comme ce que j'ai mentionné au sujet du Wi-Fi.

Mme Mary Ng: D'accord. Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

Le président: Malheureusement, c'est tout le temps que nous avions ce matin, mais nous vous remercions vraiment d'être venus. J'espère que votre première expérience a été bonne.

Monsieur Zindler, nous allons nous ranger derrière les Caps. J'espère qu'ils vont gagner ce soir.

Merci de vous être joint à nous.

•

_____ (Pause) _____

•

• (0950)

Le président: Nous allons reprendre la séance. Merci à tous de votre patience.

Pour cette deuxième heure, nous accueillons M. Greg Peterson et M. René Beaudoin de Statistique Canada. Merci d'être là.

Nous accueillons aussi Dominique Blain, Derek Hermanutz et Jacqueline Gonçalves du ministère de l'Environnement et du Changement climatique. Merci à vous tous d'être là.

Vous connaissez le processus. Je ne prendrai pas le temps de l'expliquer, parce que nous avons un peu de retard.

Pourquoi ne pas commencer par vous, monsieur Peterson?

M. Greg Peterson (directeur général, Statistique de l'agriculture, de l'énergie, de l'environnement et des transports, Statistique Canada): Merci, monsieur le président. Je suis heureux de pouvoir comparaître à nouveau devant le Comité.

J'ai suivi avec intérêt les témoignages que vous avez entendus jusqu'à présent. Je vais présenter une brève déclaration préliminaire.

Je veux parler du rôle que Statistique Canada, qui célèbre cette année son centenaire, joue au sein du système national de statistiques.

En premier lieu, la Loi sur la statistique confie les décisions indépendantes sur la méthode, les communications et les opérations statistiques au statisticien en chef, soit, en d'autres mots, à l'agence. Cette indépendance signifie que nous ne sommes assujettis à aucune entité. En outre, nous croyons que cela nous confère une crédibilité certaine.

La transparence de nos opérations est un autre facteur qui contribue à notre crédibilité. Nous assurons cette transparence en présentant au public nos processus, nos méthodes et nos sources de données. Par ailleurs, nos activités sont fondées sur des normes internationales.

De fait, Statistique Canada a joué un rôle central dans la création d'un certain nombre de normes, y compris le guide à l'intention des compilateurs de statistiques sur l'énergie des Nations unies, des Recommandations internationales pour les statistiques de l'énergie et le Système de comptabilité économique et environnementale des Nations unies. Nous sommes une source d'information fiable sur l'économie, la société et l'environnement du Canada depuis plus de 100 ans, et cela signifie que nous abordons les nouveaux besoins depuis une position de force.

En deuxième lieu, j'aimerais souligner que nous reconnaissons que nous devons nous améliorer. Comme je l'ai souligné durant ma dernière comparution, Statistique Canada profite dès aujourd'hui de l'occasion de jeter les bases d'un avenir davantage axé sur les données. Cet élan vers la modernisation s'explique par le fait qu'il nous faut améliorer notre rapidité, notre capacité de réagir et notre capacité aussi de fournir davantage de données plus détaillées. Nos efforts jusqu'à présent commencent à donner des résultats positifs.

La solution ne consiste pas toujours à lancer de nouveaux sondages. Les Canadiens paient déjà leur gouvernement pour qu'il recueille de l'information sur l'énergie, souvent à des fins réglementaires ou administratives. De plus, les secteurs public et privé sont déjà dotés d'un riche assortiment de capteurs et de données d'observation terrestre. Nous avons devant nous une occasion en or de mieux intégrer les données existantes afin de produire des statistiques à valeur ajoutée, non seulement au sujet de la production, de la distribution et de la consommation de l'énergie, mais également au sujet des liens entre l'énergie et l'environnement, les marchés du travail et l'innovation.

Nous croyons que Statistique Canada est particulièrement bien placé pour appuyer cette intégration, non seulement à titre de détenteur de pétaoctets de données sur l'économie, la société et l'environnement du Canada, mais aussi à titre de gardien de confiance des données conscient des enjeux liés à la protection des renseignements personnels, à la confidentialité, à l'accès à l'information et à la gestion de l'information. Nous avons déjà le cadre législatif et stratégique nécessaire pour nous acquitter de ce travail. Cette approche ne relève pas du domaine hypothétique, elle est appliquée en temps réel.

Au cours de la dernière année, nous avons appuyé l'examen horizontal sur l'innovation et les technologies propres entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Dans le cadre de ce projet, nous avons intégré 10 années de données de programme associées à plus de 90 programmes réalisés par 24 ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement. Ces données ont été intégrées à nos propres ensembles de données. En outre, grâce à cet ensemble de données interreliées, il nous est possible d'observer les résultats associés à ces programmes au niveau des entreprises; les renseignements peuvent ensuite être regroupés afin que nous puissions examiner les répercussions.

En ce qui concerne la diffusion des données, nous offrons un meilleur aperçu de la nature complexe et interdépendante des facteurs sociaux, environnementaux et économiques au moyen de l'élaboration de centres de statistiques articulés autour de sujets donnés. C'est l'approche que nous avons inaugurée avec le lancement du Centre de statistiques sur le Canada et le monde. Nous avons poursuivi cette initiative grâce à des centres de statistiques sur le cannabis, les transports et les objectifs de développement durable. Nous pouvons en faire tout autant pour l'énergie.

Voilà qui termine ma déclaration préliminaire. Je vais m'arrêter ici.

Pour conclure, j'aimerais répéter que le domaine des données connaît une évolution rapide. Vu la quantité de données qui existent et le nombre croissant d'intervenants dans le domaine, l'idée qu'un organisme puisse tout faire à lui seul tient d'une époque révolue.

À l'avenir, il nous faudra garder en tête non seulement la situation actuelle, mais également ce qui nous attend dans les années à venir. Pour aller de l'avant, il nous faut créer des partenariats avec d'autres intervenants. Cela signifie créer des plateformes où l'information peut être intégrée et partagée. Cela signifie qu'il faut utiliser les forces de chaque acteur de l'écosystème de l'information.

C'est ce que j'avais à dire. Merci.

● (0955)

Le président: Merci beaucoup.

Allez-y, madame Gonçalves.

Mme Jacqueline Gonçalves (directrice générale, Sciences et évaluation des risques, ministère de l'Environnement): Nous n'avons pas préparé de déclaration préliminaire parce que nous en avons déjà fait une la dernière fois, alors nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président: D'accord. Allons-y tout de suite dans ce cas-là. C'est un bon précédent à établir.

Monsieur Serré, je crois que nous allons commencer par vous.

[Français]

M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être venus nous rencontrer ce matin.

Ma première question s'adresse aux représentants de Statistique Canada.

Nous avons entendu plusieurs témoins parler de données qui ne sont pas à jour, qui datent parfois de plusieurs années. Au Comité permanent de la condition féminine, les gens de Statistique Canada ont fait une présentation qui s'appuyait sur les données provenant de l'Enquête sociale générale de 2013. La prochaine Enquête sociale générale aura lieu en 2020. On parle donc d'un écart de sept ans entre les deux.

Vous dites qu'il ne faut pas nécessairement mener plus d'enquêtes, mais j'aimerais savoir comment vous prévoiriez recueillir plus de données à cet égard, si des ressources supplémentaires étaient allouées à Statistique Canada.

[Traduction]

M. Greg Peterson: Les questions concernant les délais sont très bonnes. À bien des égards, si nous adoptons une approche traditionnelle fondée sur des enquêtes, nous sommes vraiment limités par la capacité de nos répondants à nous fournir l'information en temps opportun. Par exemple, si je regarde nos statistiques infra-annuelles sur l'énergie, je constate que nous avons obtenu l'information des autorités provinciales afin de réduire le fardeau lié à la production de telles données. Dans certains cas, les autorités provinciales ne nous permettent pas de divulguer des données tant qu'elles n'ont pas publié elles-mêmes leurs données. Dans d'autres cas, il faut attendre un certain temps avant que les données soient publiées.

Selon moi, nous devons continuellement trouver de nouvelles façons d'aborder les données. Dans le domaine de l'agriculture, nous travaillons actuellement à un projet pilote en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, le ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta et l'organisme provincial responsable de l'assurance-récolte. Dans le cadre de ce projet, nous avons commencé à petite échelle. Nous tentons de voir s'il est possible de combiner les données de toutes ces sources et de modéliser les données sur le rendement des cultures de façon hebdomadaire. Les données seraient donc accessibles un ou deux jours après la fin de la semaine de référence. Selon moi, c'est le type d'environnement dans lequel nous devons nous engager et, de toute évidence, nous n'y sommes pas encore.

[Français]

M. Marc Serré: Nous avons entendu plusieurs témoins dire qu'il n'y avait pas beaucoup d'information ou de statistiques sur les énergies renouvelables et la biomasse.

Ma question peut s'adresser aux deux organismes.

Avez-vous des projets en vue d'augmenter la collecte de données dans ces deux sphères?

Mme Jacqueline Gonçalves: Je peux parler de ce que nous planifions. C'est certainement tout à fait prioritaire pour nous, compte tenu des changements que connaît l'économie. C'est l'une des priorités auxquelles nous travaillons avec Statistique Canada. Nous pourrions vous fournir plus de détails par écrit, si vous le désirez.

[Traduction]

M. René Beaudoin (directeur adjoint, Division des statistiques de l'environnement, de l'énergie et des transports, Statistique Canada): Si vous me permettez un commentaire, nous travaillons en collaboration et ajoutons cette nouvelle fonctionnalité. La biomasse est un exemple. Il y a aussi le biocarburant. Du côté des énergies renouvelables, nous faisons actuellement du rattrapage. Tout ça fait partie du dossier de la qualité. Nous restons pertinents. C'est un domaine qui évolue constamment.

À mesure que le sujet devient plus intéressant, nous devons rattraper le retard. Il y a quelques années, l'énergie éolienne et l'énergie solaire n'étaient pas vraiment présentes, alors nous nous sommes demandé s'il fallait investir pour obtenir le premier panneau solaire afin de pouvoir constater la croissance ou attendre d'avoir des modèles pour être prêts. Et maintenant, nous faisons du rattrapage à plusieurs égards. Une bonne partie de nos technologies nous permettent d'être plus rapides maintenant.

J'ai une petite remarque à faire sur les délais. Je sais que vous avez donné des exemples de données qui ont pris plus de temps à être diffusées. Il reste une grande quantité de données que nous générons très rapidement et conformément aux normes internationales.

Nous avons beaucoup d'enquêtes mensuelles. La plupart d'entre elles paraissent dans les deux mois suivant le mois de référence, et parfois 23 jours après. C'est très rapide pour la production de rapports de l'AIE sur les produits pétroliers. Dans les rapports annuels, pour le BDEE, le Bulletin sur la disponibilité et l'écoulement d'énergie, nous avons augmenté notre rapidité de six à huit semaines l'année dernière.

Encore une fois, tout dépend du répondant, mais nous faisons aussi des progrès pour raccourcir les délais.

• (1000)

M. Marc Serré: De nombreux témoins nous ont parlé du besoin de créer un centre national de l'énergie, un peu comme aux États-

Unis. De toute évidence, il y a beaucoup d'argent qui y est rattaché, et c'est donc une importante décision gouvernementale à prendre, mais si nous tentions d'améliorer la situation actuelle de Statistique Canada ou des secteurs, ici, quelle recommandation formuleriez-vous au Comité?

Vous avez parlé des difficultés avec les provinces et de la rapidité avec laquelle les données sont communiquées. Avez-vous des recommandations précises, je m'adresse aux deux groupes, sur ce que nous pourrions faire dans ce domaine? Je parle non pas nécessairement d'essayer d'établir un autre centre, mais d'améliorer la collaboration avec les provinces, les municipalités et les Premières Nations tout en veillant à ce que Statistique Canada continue de jouer un rôle de leadership. Avez-vous des recommandations à formuler à cet égard?

M. Greg Peterson: Je peux peut-être aborder cette question en la divisant en quelques composantes.

En guise de contexte, je sais, d'après des témoignages précédents, qu'on vous a recommandé de créer un genre d'EIA, ici, au Canada. Pour que les choses soient bien claires, je crois comprendre que le budget de l'EIA pour l'exercice 2017 s'élevait à 122 millions de dollars américains. En revanche, le budget consacré aux statistiques sur l'énergie au sein de Statistique Canada est de 4,6 millions de dollars. Pour être justes, nous comparons des pommes et des oranges, parce que nous ne faisons pas de prévisions et que nous n'avons pas l'infrastructure statistique nécessaire pour faire notre travail, mais on parle ici de deux ordres de grandeur.

Nous avons déjà des instruments en place pour communiquer des données avec les provinces. Les articles 11 et 12 de la Loi sur la statistique nous autorisent à communiquer des données à des coordonnateurs statistiques ou d'autres organisations provinciales, et c'est ce que nous faisons avec quasiment toutes les provinces. L'article 13 de la Loi nous permet d'obtenir des données administratives de tout ordre de gouvernement et de toute organisation, et c'est un pouvoir que nous exerçons là aussi, de sorte qu'il y a déjà des transferts de données entre les administrations.

Ce que nous n'avons pas, et que nous avons dans d'autres domaines, ce sont les mêmes types d'organismes consultatifs que ceux dont nous bénéficions dans les autres domaines. Par exemple, nous avons un comité consultatif sur la statistique agricole qui compte des experts du domaine. Nous avons un comité fédéral-provincial-territorial sur les statistiques agricoles aussi, et nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces grâce à cette tribune.

M. Marc Serré: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il ne vous en reste plus.

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Je vais commencer par Statistique Canada. Je n'ai pas vraiment eu le temps de discuter avec vous lors de votre dernier passage.

J'apprécie le travail que vous faites. Merci beaucoup.

Merci à tous les témoins de comparaître à nouveau devant le Comité. Nous vous remercions de vos exposés.

Dans vos commentaires, vous avez dit que vous jetiez les bases pour devenir plus rapides et plus réceptifs, alors qu'en est-il de l'amélioration de l'accessibilité?

M. Greg Peterson: L'accessibilité est un bon point. Nous publions déjà nos estimations dans CANSIM. Nous prenons actuellement des mesures pour rendre les microdonnées plus accessibles. Nous avons déjà une série de centres de données de recherche à l'échelle du pays qui hébergent des données sociales, et nous nous efforçons de rendre les données sur les entreprises accessibles par l'intermédiaire de ces centres aussi. Nous tentons aussi de faire des pas dans cette direction et d'offrir un accès distant sécurisé aux chercheurs qualifiés.

M. Ted Falk: Vous avez dit qu'il y a eu beaucoup de comparaisons entre votre organisation et l'Energy Information Administration américaine. Je crois que leurs renseignements sont beaucoup plus accessibles aux intervenants que ne l'est, peut-être, l'information de Statistique Canada.

Êtes-vous au fait de la question de l'accessibilité entre vos deux organisations?

•(1005)

M. Greg Peterson: Vous parlez de la qualité du site Web?

M. Ted Falk: Non, je parle tout simplement de l'acquisition de données statistiques.

M. Greg Peterson: D'après ce que j'ai compris et à la lumière de ce qu'ont dit les témoins que j'ai suivis, l'avantage de l'EIA, c'est l'accessibilité d'un large éventail de renseignements à un même endroit. Nous n'avons pas un tel guichet unique. Nous avons divers intervenants qui produisent des renseignements très précis.

Pour ce qui est de l'accessibilité des microdonnées en tant que telle, nous avons des outils et des instruments en place permettant aux gens d'avoir accès aux données.

M. Ted Falk: Certains de nos témoins précédents ont indiqué que vos données sont de plus en plus à jour, dans la période de trois mois qu'ils souhaitent, selon un point de vue historique — ou dans les trois mois suivant le point de données.

Nous avons également entendu des exposés sur les données en temps réel. Votre organisation est-elle prête à accepter des données en temps réel et à produire des rapports connexes et est-elle capable de le faire?

M. Greg Peterson: Je pense que c'est dans cette direction que les statistiques officielles doivent aller, un point c'est tout. Si vous parlez à n'importe quel représentant d'un bureau des statistiques national dans le monde, je crois qu'il vous fournira la même réponse.

Par exemple, si vous voulez obtenir l'information la plus récente sur la réserve stratégique de pétrole des États-Unis, l'EIA ne produit pas l'estimation la plus récente. L'estimation la plus récente vient du secteur privé, d'une organisation qui s'appelle, si je ne m'abuse, Orbital Insight, qui crée des modèles liés à la réserve de pétrole fondés sur l'interprétation de données satellites de bonne qualité.

C'est dans cette direction que nous voulons aller. Dans le cadre de notre programme de la statistique agricole, par exemple, nous offrons un programme d'évaluation hebdomadaire de l'état des cultures fondé sur des données satellitaires à faible résolution à partir duquel nous produisons des estimations environ un jour après la fin de la semaine de référence. Il ne fait aucun doute que c'est la direction qu'il faut adopter.

M. Ted Falk: En tant qu'organisation, vous avez aussi un énorme pouvoir pour exiger des organisations qu'elles fournissent l'information. Exercez-vous régulièrement ce pouvoir?

M. Greg Peterson: Nous avons tendance à travailler en collaboration avec les répondants. À ma connaissance, du côté de l'énergie, nous n'avons jamais eu à exercer ce pouvoir.

M. Ted Falk: Je sais que, en tant que propriétaire d'une petite entreprise, il semble qu'on reçoit toujours des demandes de Statistique Canada et quelqu'un doit perdre du temps pour s'y conformer. C'est embêtant. Je sais que c'est nécessaire, mais c'est simplement que, s'il était possible pour votre organisation de rendre tout ça plus efficient ou...?

M. Greg Peterson: J'apprécie vraiment ce commentaire. Il reflète l'orientation dans laquelle, selon moi, les statistiques officielles doivent aller, de façon à ce que les enquêtes deviennent l'option de dernier recours. Dans un premier temps, nous devons examiner les données administratives et autres données actuelles qui existent déjà.

M. Ted Falk: C'est vrai. Dans mon secteur, par exemple, nous fournissons des données sur un ensemble de mesures différentes. Une de mes entreprises oeuvre dans le secteur des agrégats, et nous fournissons de l'information au mètre cube à certaines administrations gouvernementales. D'autres veulent l'information par tonnes ou exigent la tonne anglaise, tandis que d'autres encore préfèrent la verge cube. C'est vraiment hétéroclite. Si je pouvais vous encourager à travailler en collaboration avec les autres administrations pour normaliser les unités de mesure, non seulement dans mon industrie, mais dans toutes les industries, ce serait très utile.

M. Greg Peterson: Si vous me permettez de poursuivre dans la même veine, on en revient encore à l'importance de tirer parti de tous les intervenants au sein de l'écosystème de l'information. Dans le domaine des télécommunications, nous travaillons en étroite collaboration avec le CRTC afin qu'un seul instrument soit fourni aux radiodiffuseurs et aux entreprises de télécommunication. L'instrument contient les renseignements qu'ils veulent, tout comme nous, alors nous dérangerons les gens seulement une fois. Nous partageons les données et travaillons en collaboration pour nous assurer que ce que nous communiquons est vraiment diffusé. Il existe des modèles à cet égard.

M. Ted Falk: C'est bien.

Je vais m'adresser aux représentants du ministère de l'Environnement. Je crois que la dernière fois que vous avez comparé, nous avons parlé de la façon dont vous calculiez les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de carbone. J'ai demandé si vous aviez pris en considération les diverses normes d'émission dans les véhicules de série, y compris l'équipement hors route, que je connais très bien, lorsque vous faites vos calculs. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Mme Dominique Blain (directrice, Inventaires et rapports sur les polluants, ministère de l'Environnement): Bonjour.

La réponse courte à cette question, c'est que nous le faisons. Nous avons une base de données détaillée sur l'équipement hors route et les véhicules routiers que nous utilisons pour analyser l'ensemble du parc de véhicules et d'équipement au Canada. Nous mettons à jour cette base de données chaque année.

Nous l'utilisons comme outil ascendant pour estimer la combustion de carburant par différentes catégories de véhicules en fonction de l'année. Nous obtenons les numéros d'identification des véhicules des provinces et mettons tout ça à jour chaque année afin d'avoir une bonne représentation de la composition du parc de véhicules canadiens en ce qui concerne les types de véhicules et la façon dont tout ça évolue au fil du temps. Cette méthode nous permet d'utiliser de façon plus efficiente l'information sur la consommation de carburant et de l'attribuer aux différentes catégories de véhicules.

• (1010)

M. Ted Falk: Bien. Je suis heureux de l'entendre.

Vous a-t-on demandé de fournir des données à la ministre de l'Environnement sur la mesure dans laquelle la taxe sur le carbone proposée permettra vraiment de réduire les émissions? Avez-vous fait ce genre de calcul?

M. Derek Hermanutz (directeur général, Direction de l'analyse économique, direction générale de la politique stratégique, ministère de l'Environnement): Je crois avoir dit la dernière fois que nous avons comparé ici que le gouvernement publierait un rapport contenant cette information. Le rapport a été communiqué au président du Comité. L'analyse révèle que, en vertu des programmes provinciaux actuels, et en supposant que les provinces qui n'ont pas de programme en place utiliseront le filet de sécurité fédéral, on estime que les réductions pourraient atteindre entre 80 et 90 mégatonnes.

Le président: Merci.

Nous allons passer à vous, M. Cannings.

M. Richard Cannings: Merci à vous tous d'être à nouveau parmi nous.

Je vais commencer par Statistique Canada et parler de la situation dans son ensemble et de ce que, selon moi, nous essayons de comprendre en réalisant l'étude actuelle: qu'est-ce que le nouveau système d'information sur l'énergie, ou peu importe la façon dont on l'appellera au Canada... Je ne veux pas parler d'une agence, d'une administration ni de quoi que ce soit du genre, parce que je ne veux pas trop définir ce dont il s'agira. Cependant, il est évident que nous avons besoin d'une structure de coordination quelconque à l'échelle des ministères fédéraux, des provinces et du secteur privé. Il faut un genre d'agence ou de groupe qui établira des normes et qui aura du mordant afin de promouvoir la communication rapide des données et qui mettra ensuite en place un point d'accès où les gens pourront avoir accès assez facilement aux éléments d'information importants.

Je sais que j'ai lancé l'idée d'un genre de secrétariat qui serait indépendant, en quelque sorte, mais d'autres témoins n'y ont pas accordé beaucoup de mérite, estimant qu'une telle entité ne serait pas si indépendante que ça.

Je me demande si vous pourriez tous les deux formuler des commentaires sur le genre d'arrangement fédéral-provincial — commençons là — qu'il faudrait mettre en place pour lancer le bal. Il y a des ententes fédérales-provinciales sur toutes sortes de choses, comme vous l'avez mentionné, je crois, concernant les statistiques. Cependant, si nous pouvions faire quelque chose du genre, je pense que nous serions en selle. Pourriez-vous formuler des commentaires sur ce que nous devons faire relativement à une telle entente et nous dire dans quelle mesure une telle initiative serait possible à court terme? C'est une petite question.

M. Greg Peterson: Une petite question... je vais essayer de répondre.

Je suis le mieux placé pour répondre à cette question du point de vue de l'environnement dans lequel je travaille. Dans mon milieu de travail, nous avons déjà un pouvoir législatif de communiquer de l'information — qu'on en fournisse ou qu'on en reçoive — avec les provinces.

Du point de vue de Statistique Canada, nous avons un Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial sur les statistiques qui compte des représentants de toutes les provinces et tous les territoires et qui s'occupe des enjeux liés à la coordination des statistiques. De plus, il y a un certain nombre de groupes fédéraux-provinciaux-territoriaux qui s'occupent de sujets précis.

Le niveau de coordination, de gouvernance ou de contrôle varie vraiment d'un domaine de spécialité à l'autre. Dans le cas des statistiques sur l'agriculture, c'est un groupe relativement informel. Eh bien, c'est assez formel dans la mesure où nous nous rencontrons, que nous avons des ordres du jour et que nous tenons des procès-verbaux, mais il n'y a pas de structure de gouvernance officielle sur le système statistique en tant que tel.

En revanche, lorsqu'il s'agit de domaines qui relèvent davantage de la compétence provinciale, comme l'éducation ou la justice... je crois que, dans le cas de la justice, nous organisons des réunions au niveau des sous-ministres pour coordonner le programme de la statistique judiciaire.

Quoi qu'il en soit, il y a déjà un mécanisme en place qui permet de le faire dans le domaine de la statistique.

• (1015)

Mme Jacqueline Gonçalves: Du point de vue de la collecte de données techniques, au cours des deux ou trois dernières années, nous avons renforcé nos relations avec les provinces et les territoires. Le travail stratégique réalisé relativement à un cadre pancanadien a suscité beaucoup de discussions sur la façon d'assurer une meilleure harmonisation à l'échelle nationale en ce qui concerne la collecte de données et la détermination des forces et des faiblesses de nos méthodes et de la communication des renseignements.

À l'heure actuelle, nous travaillons sous l'égide du Conseil des ministres de l'Environnement et des groupes de travail techniques qui en relèvent pour régler certaines de ces questions. Nous avons assurément remarqué que la relation se renforce.

M. Richard Cannings: Il me semble que, pour atteindre notre objectif, il nous faudrait, au moins, un genre de bureau — ou peu importe comment vous voulez l'appeler — qui coordonnerait le tout, qui ferait rentrer tous les joueurs dans le rang et qui définirait un ensemble de règles acceptées par les provinces et le gouvernement fédéral et qui, espérons-le, pourrait conclure certains accords avec le secteur privé. Ensuite, cette entité pourrait appliquer les règles et les ententes et s'assurer qu'on fait les choses en temps opportun et de façon uniforme.

Je reviens à Statistique Canada. Au cours de la dernière heure, nous avons entendu un témoin de Bloomberg qui affichait un sain scepticisme à l'égard des prévisions et des modélisations. Dans quelle mesure Statistique Canada fait-il ce genre de choses? Je sais que l'ONE le fait tout le temps avec un certain niveau de réussite ou non. Je me demande simplement dans quelle mesure vous faites ce genre de chose et ce que vous avez peut-être à dire sur l'utilité des modèles qui concernent les 10, 20 ou 30 prochaines années.

M. Greg Peterson: Nous sommes prêts à faire tout le travail qui est conforme à notre mandat et qui ne menace pas la crédibilité de l'organisation. Par exemple, nous nous sentirions mal à l'aise s'il y avait un risque que les gens aient l'impression que nos estimations actuelles sont tributaires des prévisions que nous produisons à la lumière des données. Ce n'est pas le genre de choses que nous faisons.

Cela dit, nous faisons déjà certaines activités de modélisation et réalisons certaines analyses d'impact. Il y a divers programmes au sein de l'Agence qui font ce genre de choses. Si nous le faisons dans un cas comme celui-ci, nous tenterions de jouer la carte de la transparence complète, y compris en étant très clairs au sujet des sources de données et des hypothèses sous-jacentes au modèle.

Par exemple, si on regarde notre portail sur le cannabis, le cannabis n'étant pas encore légal, nous devons tout de même cerner ce qui se passe à cet égard, et nous tentons d'établir des modèles de la façon dont tout ça s'intégrera dans le PIB. Nous avons créé des modèles associés à nos estimations de la contribution du cannabis au PIB. Nous rendons cette information publique et nous rendons aussi publiques nos hypothèses. De plus, sur notre portail d'information, en fait, nous permettons aux utilisateurs de modifier les hypothèses s'ils ne les aiment pas, afin qu'ils puissent voir de quelle façon les estimations changent. C'est le genre de transparence que nous cherchons.

M. Richard Cannings: Dans un monde idéal, j'aimerais bien ce genre de choses. J'aimerais bien pouvoir modifier les hypothèses afin de constater la façon dont tout ça influe sur le résultat. Je devrais vérifier quelles sont les estimations de la contribution du cannabis au PIB dans ma circonscription.

Le président: Pourquoi ne pas s'arrêter ici?

M. Richard Cannings: Je commençais à peine.

Le président: Nous allons conclure sur cette bonne note et passer à Mme Ng.

Madame Ng, la parole est à vous.

Mme Mary Ng: Merci beaucoup d'être à nouveau parmi nous. C'était formidable pour vos deux organisations de nous lancer sur la bonne voie, et c'est bien de vous revoir, maintenant que nous avons entendu beaucoup de témoins et que nous pouvons continuer à vous sonder pour ainsi dire.

Nous avons rencontré un grand nombre de personnes. J'aimerais que Statistique Canada m'explique quelque chose afin que je puisse comprendre un peu mieux. Il y a une relation FPT, mais, ensuite, on entend parler d'ensembles de données recueillies par les services publics. Certains services publics relèvent de votre compétence, tandis que d'autres sont privés et ainsi de suite. Puis, des témoins que nous avons rencontrés précédemment, comme IEEÉ, nous parlent du fait qu'il y a déjà un ou plusieurs grands ensembles de données, et que ces données sont recueillies et compilées pour toute une gamme d'autres utilisations et que le gouvernement fédéral pourrait utiliser à une fin quelconque s'il le désirait, mais ce que les gens veulent, c'est un cadre permettant de faire le pont, un ensemble de normes grâce auxquelles les différents ensembles de données pourraient communiquer entre eux.

Pensez-vous que Statistique Canada pourrait le faire ou devrait le faire? L'Agence le fait probablement déjà.

• (1020)

Le président: Permettez-moi de vous interrompre. La sonnerie se fait entendre. Nous avons besoin d'un consentement unanime pour

poursuivre, si c'est ce que vous souhaitez, ou nous pouvons tout simplement terminer cette question et obtenir la réponse.

M. Jamie Schmale: Puis-je demander le consentement unanime pour prolonger la séance de 10 minutes afin que Mary puisse continuer de poser sa question et qu'on puisse avoir notre tour?

Le président: Nous en sommes à 28 minutes actuellement. Tout le monde est d'accord?

Des députés: D'accord.

M. Jamie Schmale: C'est pour au plus 10 minutes.

M. Greg Peterson: Je pense que ce que vous avez décrit, c'est essentiellement l'avenir des statistiques officielles. Je crois que, en tant qu'organisation, nous nous sommes rendu compte que nous n'avions pas à tout recueillir, nous n'avons pas à tout posséder et nous n'avons pas non plus à être le gardien de toutes les données. Cependant, nous pouvons élaborer des cadres nous permettant d'avoir un meilleur accès à l'information que possèdent les autres, nous pouvons peut-être traiter l'information dont nous avons besoin dans leur propre environnement, puis ramener l'information dans l'environnement protégé de Statistique Canada pour faire notre travail. C'est d'ailleurs l'orientation que nous voulons prendre.

Mme Mary Ng: Nous avons parlé de l'absence d'un organisme consultatif qui représenterait les différents intervenants et qui pourrait formuler des commentaires sur les genres de statistiques à produire, du point de vue de la collecte de l'information et de l'utilisation des données.

Pouvez-vous nous parler un peu de ce à quoi tout ça pourrait ressembler en ce qui a trait aux données sur l'énergie et l'utilisation qui seraient utiles du point de vue de l'environnement? J'ai certainement posé beaucoup de questions sur la façon dont la collecte et la communication de renseignements visant à permettre aux consommateurs de comprendre leur propre comportement, leur utilisation et ainsi de suite nous aidera tous, en tant que pays, à atteindre nos objectifs climatiques.

Vous pourriez peut-être tous les deux essayer de répondre.

M. Greg Peterson: Nous avons pu compter sur des organismes consultatifs qui ont été très efficaces dans le cas, par exemple, du comité de la statistique agricole. Nous recrutons des membres d'associations industrielles et des universitaires. Nous avons un groupe distinct pour les provinces — ils font partie non pas de ce groupe, mais plutôt d'un groupe différent — et nous incluons aussi AAC. Cette entité nous conseille sur la façon d'améliorer notre programme. Nous avons réglé des problèmes comme ceux liés à l'accessibilité ou à la pertinence des données et nous avons aussi réglé certaines questions quant à l'établissement des priorités.

Mme Mary Ng: Madame Gonçalves et monsieur Hermanutz, avez-vous des commentaires à formuler?

Mme Jacqueline Gonçalves: Nous comptons actuellement sur un certain nombre d'organismes qui nous aident à recueillir les commentaires des intervenants. La LCPE prévoit un comité consultatif national composé d'une diversité d'intervenants, et nous avons parfois recours au service de ce comité. Souvent, nous créons aussi nos propres produits pour obtenir les commentaires du public. Nous recevons des commentaires et de la rétroaction grâce à ces processus. Assurément, en travaillant en collaboration avec Statistique Canada, nous pouvons évaluer s'il y a d'autres façons d'enrichir nos mécanismes pour obtenir des conseils.

Mme Mary Ng: Ce serait à l'avenir. C'est ce qu'on entend, non? Vous faites une chose, et un autre intervenant fait quelque chose d'autre, alors où est l'occasion de faire en sorte que vous ne travailliez pas chacun de votre côté et qu'on mise vraiment sur la collaboration au sein d'un cadre?

Nous entendons-nous pour dire que c'est l'avenir et que c'est là où il faut aller?

Mme Jacqueline Gonçalves: Oui, tout particulièrement là où nos travaux se chevauchent. Nous menons ces discussions actuellement sur la forme que tout cela pourrait prendre sur le plan de la gouvernance.

Le président: D'accord. Merci beaucoup.

Allez-y, monsieur Schmale.

M. Jamie Schmale: Monsieur Hermanutz, merci encore une fois.

Par curiosité, lorsque vous avez parlé du rapport mentionnant la réduction possible des gaz à effet de serre découlant d'une taxe sur le carbone à l'échelle nationale... cette étude, quand a-t-elle été réalisée et quand a-t-elle été terminée?

M. Derek Hermanutz: Je ne me souviens pas de la date de publication exacte, mais les travaux qui avaient été faits s'appuyaient sur les travaux continus du ministère.

•(1025)

M. Jamie Schmale: Le moment où le rapport a été publié et le moment où les travaux ont été terminés pourraient être deux choses différentes?

M. Derek Hermanutz: Oui.

M. Jamie Schmale: Et quand cette étude a-t-elle vraiment été réalisée?

M. Derek Hermanutz: Je ne peux pas fournir une date précise à l'heure actuelle.

M. Jamie Schmale: D'accord. En tant qu'opposition, nous demandons cette information depuis très longtemps...

M. Derek Hermanutz: Je comprends.

M. Jamie Schmale: ... et on ne nous a jamais répondu adéquatement. C'est la raison pour laquelle je suis curieux. Nous savons quand le rapport a été publié, ce que j'aimerais savoir, c'est quand le travail a été fait. C'est très important pour nous.

À la lumière des renseignements que vous avez et des données produites, pensez-vous que le Canada pourra respecter ses objectifs de Paris?

M. Derek Hermanutz: Oui, nous le croyons.

M. Jamie Schmale: Même si le rapport des Nations unies dit que le Canada ne pourra pas atteindre les objectifs sans fermer d'importants secteurs de son économie?

M. Derek Hermanutz: Notre rapport, qui doit être soumis à la CCNUCC tous les deux ans — il a été produit en décembre, l'année dernière — fait état de 232 mégatonnes de progrès depuis le rapport précédent deux ans avant. Il fait état des mesures stratégiques qui ont été annoncées et qui expliquent ces 232 mégatonnes. Il cerne 66 mégatonnes supplémentaires relativement auxquelles des mesures sont en cours d'élaboration, mais nous n'avons pas encore assez d'information pour produire des modèles appropriés. Puis, le rapport fait état de la distance entre le rapport biennal précédent et l'objectif de Paris en 2030.

M. Jamie Schmale: Et c'est fondé sur la prévision actuelle d'une taxe sur le carbone de 50 \$ la tonne? N'y a-t-il pas là une augmentation? Nous avons obtenu un rapport, si je ne m'abuse, d'Environnement Canada selon lequel, afin d'atteindre ces objectifs, il fallait accroître la taxe sur le carbone à 200 \$.

M. Derek Hermanutz: Ce n'est pas dans nos prévisions. Nos prévisions tiennent seulement compte des politiques actuellement prévues par la loi, financées ou en place.

M. Jamie Schmale: Comment peut-il y avoir une si grande différence entre les deux?

M. Derek Hermanutz: Pardon?

M. Jamie Schmale: Comment se fait-il qu'Environnement Canada puisse dire une chose et...? Les Nations unies affirment que nous n'atteindrons pas nos objectifs, mais vous dites que nous sommes sur la bonne voie.

Je suis simplement curieux de savoir...

M. Derek Hermanutz: Je ne suis pas au courant de la question des 200 \$. Je ne crois pas que ce soit quelque chose qui vienne de notre ministère.

M. Jamie Schmale: Si ma mémoire est bonne, ça venait d'Environnement Canada.

M. Derek Hermanutz: Il faudrait que je vous revienne là-dessus. Ça ne figure pas dans un document publié que nous avons.

M. Jamie Schmale: D'accord.

M. Derek Hermanutz: Il existe des estimations produites par d'autres entités. Cela ne sous-tend pas nos projections quant à la façon dont nous atteindrons l'objectif de Paris.

M. Jamie Schmale: Je vais devoir vous montrer le rapport.

M. Derek Hermanutz: D'accord.

M. Jamie Schmale: Je ne l'ai pas, ici.

Le président: Nous devons nous arrêter ici.

Merci beaucoup à vous tous d'avoir été là aujourd'hui. Je suis désolé du court délai.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>